

Conseil de Paris
Séance des 23 et 24 novembre 2009

Vœu présenté par Daniel Vaillant et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif au stationnement des deux-roues motorisés dans le quartier Montmartre.

Considérant que les trottoirs sont de plus en plus envahis par les deux-roues à Montmartre ;

Considérant les plaintes répétées de nombreux habitants ;

Considérant que ce vœu émane du Conseil de quartier Montmartre ;

Sur proposition de Daniel Vaillant et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris saisisse le Préfet de Police de Paris afin:

- de faire procéder régulièrement, après une large information auprès de leurs propriétaires, à l'enlèvement des engins stationnés illégalement sur de nombreux trottoirs dans le quartier, et qui posent de réels problèmes de circulation et de sécurité aux piétons ;

- que les nombreuses épaves présentes dans les parkings deux roues soient systématiquement enlevées afin de libérer des places, comme cela avait été demandé par un courrier du Conseil de quartier adressé en 2008 à la Préfecture de Police, et resté sans réponse pour l'heure.